



© Kara-AdobeStock

Trouvons ensemble des solutions innovantes contre la précarité



Fondation Hospitalière pour
la Recherche sur la Précarité
et l'Exclusion sociale

COMPRENDRE POUR MIEUX PRENDRE SOIN ■

Précarité, exclusion sociale et inégalités de santé : une situation de plus en plus critique.

- **Un renforcement cumulatif des différentes dimensions qui caractérisent la pauvreté**, une « pauvreté démultipliée ». ¹
- **1 personne sur 6** déclarait fin 2022 ne pas pouvoir manger à sa faim. ²
- **3 fois plus de risques de renoncer à des soins** pour les personnes pauvres en conditions de vie que pour les autres. ³
- **Près d'un tiers des sans-domicile déclarent des maladies**, 11 % n'ont pas vu un médecin depuis plus de 2 ans. ⁴
- La **prévalence de troubles psychotiques** au sein de la population sans domicile est **10 fois plus importante** qu'en population générale. ⁵



Une situation encore aggravée par les crises sanitaire et économique.

- **4 millions de « nouveaux vulnérables »**, jeunes, peu diplômés, actifs touchés par le chômage partiel... ⁶
- **38 % des personnes aux revenus les plus faibles jugent que leur situation financière s'est dégradée** du fait de la crise sanitaire. ⁷
- **Baisse de la consommation des ménages**, réduction des dépenses sur l'alimentation et le carburant. ⁸



L'ENJEU

Documenter les trajectoires de vie des personnes en situation de précarité, mais surtout **innover**, proposer des dispositifs adaptés et les **évaluer**, pour **faire évoluer les approches** et **améliorer l'accès aux soins**.



La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale : comprendre pour mieux prendre soin des plus fragiles.

La Fondation favorise le développement de recherches, sur l'action, pour l'action, sur la pauvreté, l'exclusion sociale, la santé mentale, le vieillissement ou le handicap, par le financement de programmes de recherche pluridisciplinaires.

NOTRE VISION

Pour améliorer la condition des population précaires, il faut **mettre en place des solutions innovantes et conjointement valider leur impact** via des recherches ad hoc.

NOTRE OBJECTIF

Passer de la réflexion à l'action, via l'expérimentation et l'évaluation.

Pour faire de la santé un moyen de prévenir la précarité, empêcher le processus de décrochage social, favoriser l'insertion ou la réinsertion des publics.

NOS PRINCIPES D'ACTION

Innovation
Ambition
Humanité
Exigence
Faire ensemble
Essaimage

1. Soutenir et développer la recherche pluridisciplinaire sur tous les aspects de la précarité, en rapprochant acteurs de terrain et chercheurs ; des études évaluant des programmes qui pourront être généralisés, une fois leur impact démontré.
2. Valoriser et diffuser les connaissances : faire connaître les solutions et bonnes pratiques issues des travaux de recherche, contribuer à l'amélioration des indicateurs, face au constat partagé d'un manque de données sur certaines populations dites « invisibles ».
3. Alerter les pouvoirs publics sur les problématiques rencontrées par les populations précaires, inspirer de nouvelles approches.

NOS PROJETS

Le Conseil scientifique pluridisciplinaire est le garant de l'ambition de notre Fondation et des exigences de qualité des projets soutenus.

La Fondation a mené 3 appels à projets de recherche depuis 2021 :

- AAP 2021 / 2022, « Grande pauvreté et actions contre la grande pauvreté » : 4 projets lauréats sélectionnés.
- AAP 2022, « Agir contre la précarité alimentaire », avec le soutien de la Fondation Carrefour : 2 projets lauréats sélectionnés.
- AAP 2022 / 2023, « Grande pauvreté – comment l'éviter, comment en sortir », avec un co-financement de la Banque des Territoires : 4 projets lauréats sélectionnés.

La Fondation émettra en 2023 puis les années suivantes de nouveaux appels à projets thématiques.

Des projets co-construits avec des acteurs de terrain, des chercheurs, des financeurs ciblés.

Projet en cours :

- Retour d'expérience suite aux confinements au CHAPSA à Nanterre (partenariat Fondation Croix-Rouge française).

Parmi les sujets en cours de réflexion/construction :

- Précarité et handicap.
- Impact des changements climatiques sur les personnes en situation de précarité ; précarité énergétique.
- Accès aux soins des personnes précaires et exclues.
- Prise en charge des enfants et des jeunes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Une fondation hospitalière qui s'appuie sur l'expertise en médecine sociale de l'Hôpital (CASH) de Nanterre.



La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale a été créée fin 2019 par l'Hôpital de Nanterre - Max Fourestier.

Ancrée au sein de l'Hôpital de Nanterre, la Fondation s'appuie sur son expérience unique en matière de médecine sociale et de prise en charge des pathologies de la précarité et de l'exclusion, l'expertise de services dédiés depuis leur origine à des activités sanitaires, sociales, médico-sociales et de santé publique, assurant notamment des missions de soins, d'hébergement et de réinsertion pour les plus démunis.

La maxime du Docteur Max Fourestier « égalité de tous les hommes devant la souffrance et la guérison » est toujours au cœur des valeurs de l'établissement.

Le travail coordonné de professionnels du secteur sanitaire, de la psychiatrie et du social autour des usagers y représente une conduite originale, qui donne à l'Hôpital de Nanterre un rôle d'expert référent.

Une initiative soutenue depuis ses débuts par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.



SOUTENEZ LE DÉVELOPPEMENT DE LA FONDATION

La Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale est **intégralement financée par des dons et subventions.**

Le lancement des appels à projets, le nombre de projets de recherche soutenus et leur envergure sont liés au niveau de soutien de ses partenaires financeurs.

Vous souhaitez participer à cette initiative ambitieuse ?

Vous êtes convaincus comme nous de l'importance d'innover contre la précarité et de conjointement valider l'efficacité de ces actions, leur impact sur le parcours de soins et de vie des plus fragiles ?

Faites partie des partenaires financeurs de la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale, rencontrons-nous pour définir ensemble la nature et les modalités de votre soutien.

Luce LEGENDRE

Directrice du CASH de Nanterre
et Présidente de la Fondation
luce.legendre@ch-nanterre.fr

Alexandre MARTINI

Directeur de la Fondation
alexandre.martini@ch-nanterre.fr
Tél. : 06 70 16 14 78

Elisabeth VINOT

Vice-présidente de la Fondation
elis.vinot@orange.fr

Dr Françoise LE GUILLOUX

Vice-présidente de la Fondation
francoise.leguilloux@ch-nanterre.fr

Les dons à la Fondation Hospitalière pour la Recherche sur la Précarité et l'Exclusion sociale sont déductibles, pour une entreprise, à 60 % de l'impôt sur les sociétés ; pour un particulier, à 66 % de l'impôt sur le revenu ou à 75 % de l'IFI, selon critères d'éligibilité en vigueur.